



Bruxelles, le 7 août 2007

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quality Award 2008

Valoriser les avancées dans le domaine de la qualité des soins en médecine générale

Pour la deuxième année consécutive, le Quality Award récompensera des projets qui constituent un progrès de la médecine générale en matière de qualité des soins.

Participants

Le Quality Award 2008 met en lumière le mérite et la créativité de groupes de médecins généralistes.

Il prime des projets développés par :

- un groupe local d'évaluation médicale (GLEM) de médecins généralistes
- plusieurs GLEM réunis
- d'autres organisations de médecine générale (telles que cercles, services ou postes de garde).

Type de projets

Le Quality Award vise des projets déjà réalisés.

Les projets introduits seront évalués sur la base de critères tels que l'originalité, la simplicité du modèle, la facilité d'implémentation et de développement, la preuve d'un impact sur la pratique, les bénéfices découlant de l'amélioration, etc.

Appel à projets

Tous les groupes de médecins généralistes sont invités à introduire leurs projets **entre le 15 août et le 30 novembre 2007.**

Prix

Le jury décernera trois prix par rôle linguistique (francophone et néerlandophone), dont un prix de 3000 EUR et deux prix de 2000 EUR.

La remise des prix se déroulera dans le courant du 1er trimestre 2008.

Organisation

Le Quality Award 2008 est organisé par le groupe de travail Médecine générale du Conseil National de la Promotion de la Qualité (CNPQ) en collaboration avec les deux sociétés scientifiques de médecine générale, la SSMG et Domus Medica. Le prix est soutenu et financé par l'INAMI.

Plus d'infos

Les modalités de participation, le règlement du jury, les projets récompensés l'an dernier, etc. sont disponibles sur le site internet de l'INAMI : www.inami.be, rubrique Dispensateurs de soins > Médecins > Promotion de la Qualité > Quality Award 2008.

Fonctionnaires de l'INAMI qui assurent les contacts avec la presse :

NL : **Ludwig Moens**

Tél : 02/ 739 72 12

E-mail : communication@riziv.fgov.be

Fax : 02/ 739 78 49

FR : **Geneviève Speltincx**

Tél : 02/ 739 72 16

E-mail : communication@inami.fgov.be

Fax : 02/ 739 78 49